

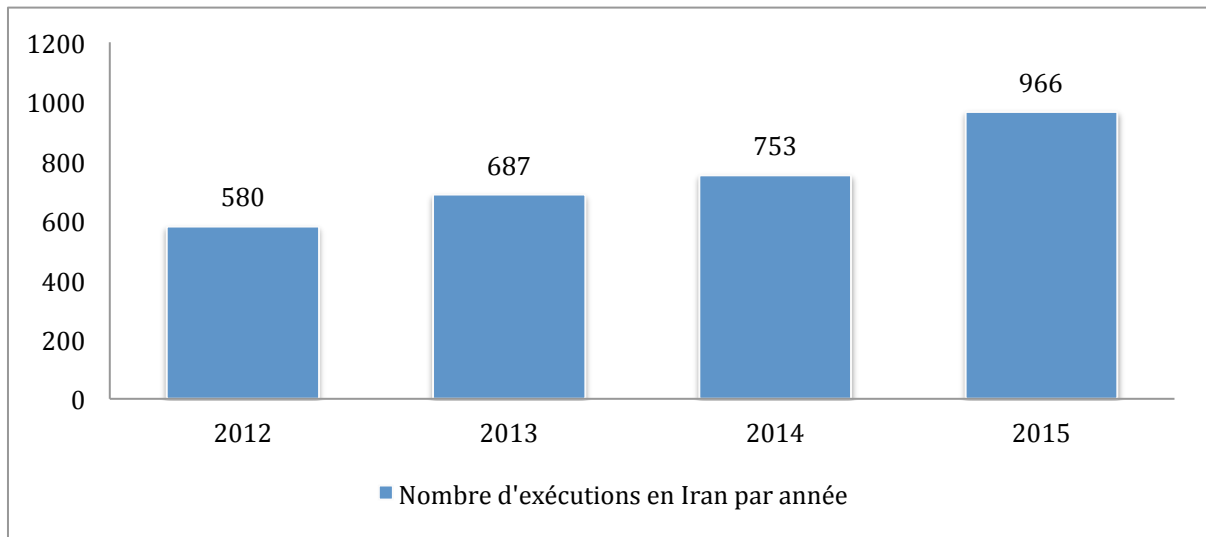
## IRAN

### Une ouverture internationale teintée de répressions internes



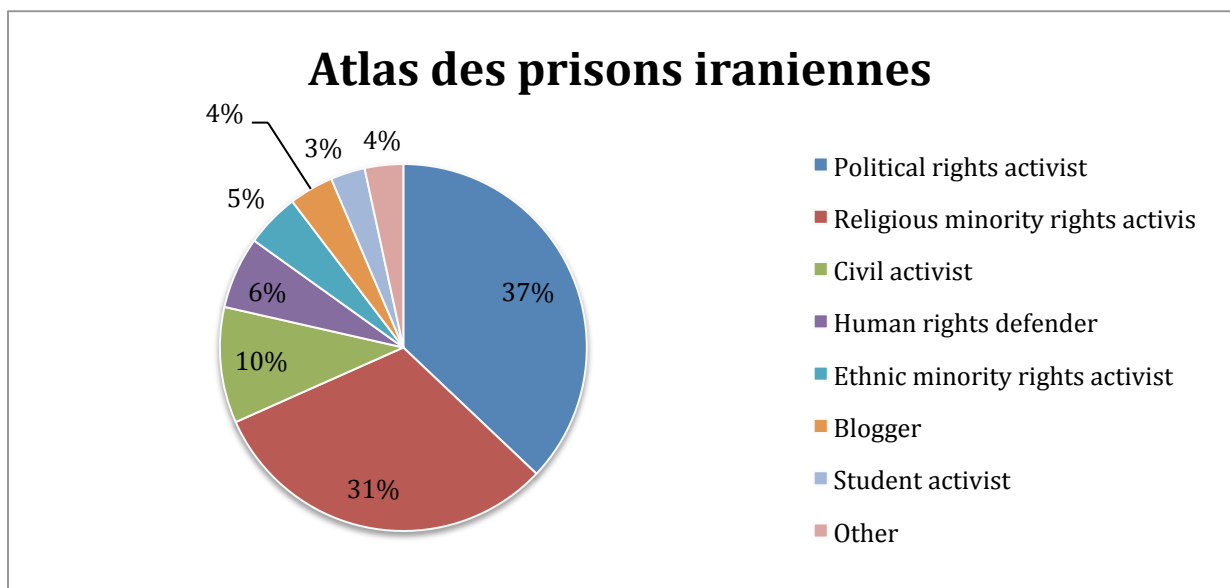
Alors que les récentes levées de sanctions économiques à l'égard de l'Iran semblent annoncer une ouverture du pays sur la scène internationale, le Conseil des droits de l'homme a prolongé le 23 mars dernier le mandat du rapporteur spécial de l'ONU Ahmed Shaheed, inquiet des nombreuses violations des droits humains perpétrées dans le pays.

## Toujours plus d'exécutions



Avec 966 peines de mort prononcées en 2015, l'Iran présente son plus triste bilan depuis 20 ans. Pourtant, élu président en 2013 et succédant au conservateur Mahmoud Ahmadinejad, Hassan Rohani est considéré par de nombreux observateurs comme « modéré ». Beaucoup espèrent alors la mise en place de ses propositions par rapport aux libertés, au respect des droits humains ainsi que la libération des candidats malheureux aux élections iraniennes de 2009, toujours assignés à résidence.

Mais selon Human Rights Watch, aucune amélioration significative des droits de l'homme n'est observée après une année au pouvoir d'Hassan Rohani et le rapport d'Ahmed Shaheed présenté en mars dernier à Genève ne présente pas de grands progrès. Pire, le taux d'exécution par habitant en Iran est le plus important au monde en 2015. A cela, il faut ajouter environ 900 personnes emprisonnées pour des raisons politiques.



Dans son livre co-écrit avec Thierry Kellner « L'Iran en 100 questions », le professeur et spécialiste de l'Iran Mohammad-Reza Djalili indique que depuis les accords sur le nucléaire en juillet 2015, le pays fait face à une croissance des répressions, notamment envers les journalistes et les avocats. Il explique : « *Hassan Rohani a certainement beaucoup de bonne volonté pour arranger les choses. Mais il y a actuellement deux visions dans le pays : l'Iran du sourire et des voyages officiels (celui de Rohani), et il y a l'Iran conservateur qui domine complètement la machine judiciaire (celui du Guide Suprême Ali Khamenei).* »

### **Le pouvoir aux mains du Guide Suprême**

En Iran, le système politique est entièrement contrôlé par le pouvoir conservateur. Si le Président est effectivement élu au suffrage universel, tous les candidats aux élections doivent être approuvés par le Conseil des gardiens, composé de 12 membres choisis par... le Guide Suprême. « *Rohani n'aurait pas pu trouver un accord avec les Etats-Unis si le Guide n'avait pas autorisé ces discussions* », indique le professeur Djalili.

Ali Khamenei aurait donc autorisé les accords sur le nucléaire alors qu'il s'oppose à toute atténuation de la politique répressive du régime par rapport aux libertés fondamentales et rejette toute réforme d'envergure du système en place. Dans la Constitution de l'Iran, les références aux libertés et à l'égalité des citoyens sont conditionnées à leur conformité aux règles de l'Islam. La marge de manœuvre d'Hassan Rohani est donc très faible.

### **Une situation qui ne devrait pas s'arranger de sitôt**

Il est tout de même étrange d'observer le paradoxe suivant : d'un côté, l'Iran profite de la levée des sanctions économiques pour s'ouvrir au monde. De l'autre côté, les répressions internes à l'égard des droits humains sont de plus en plus importantes. Selon Mohammad Djalili, la raison de l'impunité dont semble faire preuve le pouvoir iranien en matière de droits de la personne est que « *le gouvernement iranien se dit que le respect des droits de l'homme est la dernière des inquiétudes de la communauté internationale.* » Et avec 80 millions d'Iraniens bien formés qui n'attendent qu'à bénéficier des récentes levées de sanctions pour consommer, les enjeux économiques devraient primer sur tout autre considération.

Le 29 avril se tiendra le second tour des élections pour le Parlement iranien. Lors du premier tour, les modérés et les réformateurs ont effectués une percée très importante face aux conservateurs. Si la tendance venait à être confirmée, Hassan Rohani se trouverait en mesure de pouvoir mener une série de réformes économiques et sociales avant la fin de son mandat en 2017.

Est-il cependant envisageable d'observer une amélioration du respect des droits de l'homme en Iran ? Probablement pas dans l'immédiat. Rapporteur spécial de la situation en Iran pour l'ONU depuis 2011, Ahmed Shaheed est toujours interdit par le régime de se rendre dans le pays. Et cela ne devrait pas changer.

Réalisé le 01.04.16